

Prestations proposées par le CAF

Débutant ou expérimenté, le CAF peut au travers de différentes prestations vous apporter une aide considérable.

Formations du CAF

Les formateurs organisent et animent des formations dont les thèmes répondent aux exigences relatives à la formation continuée des personnels des établissements scolaires.

Un catalogue est adressé aux établissements d'enseignement, aux Centres PMS, aux Internats, aux CDPA à la fin du mois de mai. Les offres sont également consultables sur ce site ou sur les espaces individuels des formateurs.

Groupes de travail

Initiés par un ou des formateurs,

- ✓ sur un **thème déterminé** par le formateur ou à la demande d'un groupe,
- ✓ avec, généralement, comme objectif la **conception d'une publication**.

Les groupes de travail sont composés de **participants recrutés et invités** à participer après accord de leur chef d'établissement.

Formations sur site

Organisées à la demande d'un chef d'établissement, d'équipe(s) éducative(s), **sur le site de l'établissement**.

Les thèmes dispensés peuvent être disciplinaires ou transversaux.

Un catalogue d'"Ateliers pédagogiques" sur site propose des thèmes qui peuvent être adaptés aux équipes.

Aides personnalisées

A la demande d'un enseignant, le formateur peut apporter une aide et un soutien dans :

- ✓ l'organisation d'un planning d'enseignement;
- ✓ l'articulation de son programme d'études;
- ✓ la création de séquences d'apprentissage;
- ✓ la gestion de sa classe;
- ✓ l'apport de ressources (livres, DVD, jeux didactiques, ...)

Cette aide individuelle peut se tenir au CAF, dans l'établissement du professeur ou dans un des Centres de Dépaysement ou de Plein Air de la Communauté française. Ce soutien peut éventuellement prendre la forme d'une communication téléphonique, d'un courrier ou d'un courriel.

Publications du CAF

Le formateur conçoit des **documents pédagogiques**, seul ou en collaboration avec des collègues suite à un groupe de travail.

Ces ressources sont **répertoriées** dans un catalogue disponible sur ce site dans l'espace "Publications" et sont vendues sur place, lors de salons ou via un bon de commande.

Centre de documentation

Chaque formateur organise et gère le centre de documentation de sa discipline.

Les manuels, dossiers, CD, DVD, supports audio et logiciels sont consultables au CAF sur rendez-vous.

Les documents papiers peuvent être empruntés pour une période déterminée.

Centre d'éducation aux médias

Le CAF est reconnu comme Centre de ressources pour l'Education aux médias pour l'enseignement organisé par la Communauté française.

Dans ce cadre,

- ✓ il apporte son concours à la formation de formateurs en Education aux Médias et élabore des programmes de formation continuée.
- ✓ il prépare et d'anime des réunions de travail dans les établissements scolaires. Il produit des documents à l'intention des bénéficiaires d'une formation continuée dans le domaine de l'Education aux médias et met à la disposition des enseignants formés, la documentation et le matériel nécessaires.